



## AVENIR ET FINANCEMENT DU NUCLEAIRE

100 % libres  
...100 % vous !

# La production électronucléaire doit rester un outil d'intérêt général au service de la Nation

Alors que la souveraineté semble revenue au centre de l'agenda politique national et européen, la CFE Énergies est plus que jamais convaincue que l'outil nucléaire est une infrastructure essentielle à la souveraineté nationale et à l'autonomie stratégique européenne. En redevenant l'unique actionnaire de l'opérateur nucléaire national qu'est EDF, le Gouvernement n'a fait que confirmer cette mission d'intérêt général, comme Elisabeth Borne l'avait déclaré dans son discours de politique générale en juillet 2022.

Pourtant, lors de sa récente audition par une commission d'enquête sénatoriale, l'ancienne ministre de la transition énergétique, Agnès Pannier-Runacher, a déclaré que « *compte-tenu de l'ampleur du programme du nouveau nucléaire et de sa durée, tout le monde considère qu'il faut une régulation et qu'une entreprise seule ne peut pas porter ce programme* ».

La CFE Énergies regrette une nouvelle fois que l'État, par ses décisions d'actionnaire et de régulateur depuis plus de vingt ans, ait suffisamment fragilisé le modèle économique et les fonds propres d'EDF pour lui interdire de porter seule ce programme du nouveau nucléaire. Pour autant, elle considère qu'au vu des missions d'intérêt général d'EDF et du caractère d'infrastructure essentielle du parc nucléaire, seule l'unicité d'exploitation du parc nucléaire par une entreprise publique au service de la Nation permet de répondre à ces impératifs d'intérêt général.

C'est donc bien la puissance publique qui doit accompagner EDF dans le financement du nouveau nucléaire, en cohérence avec la Constitution de 1958 qui stipule que tout ce qui relève d'un service public national doit être détenu par la puissance publique ou des opérateurs publics.

Or récemment, le Ministre de l'Économie, Bruno Le Maire, fort du soutien qu'il a accordé à TotalEnergies au plus fort de la crise des prix de l'énergie ou lors du débat parlementaire sur le pouvoir d'achat et la captation des surprofits réalisés par le pétrolier durant cette crise, a déclaré ne voir « *que des avantages* » à ce que TotalEnergies « *participe sous une forme ou sous une autre à l'investissement dans les réacteurs nucléaires* ».

Même si son PDG a déclaré devant les sénateurs que « *TotalEnergies est un atout pour la France* », la volonté affichée d'en déplacer la cotation principale de Paris à Wall Street afin de « *donner accès plus facilement aux actions pour les investisseurs américains* » et donc offrir le cœur de la création de valeur actionnariale de l'entreprise à une « *base d'actionnaires américains qui grossit* » ne manque pas d'interroger sur la priorité que TotalEnergies donne aux intérêts de la Nation comme l'exige pourtant l'industrie nucléaire.

Dès lors, la CFE Énergies s'interroge sur la cohérence politique consistant à soutenir l'investissement nucléaire d'une entreprise, et ce sous n'importe quelle forme, dont la nature française et le patriotisme économique sont aujourd'hui questionnés.

Au moment où l'Europe se réchauffe plus vite que la planète, et où le secrétaire général des Nations Unies déclare que « *nous sommes sur l'autoroute de l'enfer climatique* », la CFE Énergies est alertée par le rapport du Sénat américain qui, après trois années d'enquête, pointe du doigt « *les efforts des compagnies pétrolières pour tromper le public et les investisseurs quant à leur connaissance de l'impact de leurs produits sur le changement climatique* ».

Par conséquent, la CFE Énergies refuse que l'investissement dans le nucléaire, outil central de décarbonation de l'économie, puisse, d'une manière ou d'une autre, devenir le prétexte à une opération de greenwashing climatique. L'irritation du patron de TotalEnergies, devant le Sénat, contre une « *nouvelle bible* » et un « *scénario théorique* » à l'évocation du scénario de neutralité carbone en 2050, la renforce dans cette conviction.

Pour toutes ces raisons, la CFE Énergies demande au Gouvernement de mettre le respect des impératifs d'intérêt général, de maîtrise publique, de souveraineté et d'exemplarité climatique au cœur de ses choix en matière nucléaire, y compris en matière de financement, et d'éviter les erreurs, comme dans le dossier ATOS, consistant à laisser la financiarisation d'une entreprise privée mettre en difficulté des enjeux de sécurité et de souveraineté nationales.